



saison 2021/2022  
POP-UP, ÉCOLE DES ARTS

A retourner  
à l'Office  
Social et  
Culturel avant  
le 30 sept 2021

# FICHE D'INSCRIPTION

## Atelier Cinéma (10 ans et +)



saison 2021/2022  
POP-UP, ÉCOLE DES ARTS

### ENFANT :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

### RESPONSABLE LEGAL·E :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tel (fixe) : ..... Tel (portable) : .....

Mail : .....

Assurance civile : .....

Renseignement médicaux sur l'enfant : .....

Médecin traitant : .....

Quotient familial : .....

### INFOS PRATIQUES SUR L'ATELIER :

**Intervenant :** Jacques Tournebize, réalisateur

**Contact de l'intervenant :** 06 81 70 38 26 /

jacques.tournebize@wanadoo.fr

**Lieu :** Espace Jeunes, route de Lasfargues

**Fréquence :** Ateliers hebdomadaires de septembre à juin (hors vacances scolaires)

**Date et horaire :** Le jeudi de 17h15 à 19h15

### RÈGLEMENT :

**Adhésion annuelle :** 18€ L'adhésion comprend l'assurance propre à l'activité (double adhésion Derrière Le Hublot et Office Social et Culturel)

**Cotisation :** 210 € par an (soit 70 € par trimestre)

**Facilités de paiement acceptées :** les Bons d'activités du CCAS, les Pass Loisirs MSA, les Coupons d'aide à la pratique sportive, les ANCV Coupons Sports, les Chèque vacances ANCV et les aides des comités d'entreprises

### AUTRES INFORMATIONS :

- Conformément au décret n° 2021-1059 du 7 août 2021, le pass sanitaire est obligatoire à partir du 30 septembre pour les plus de 12 ans. Un justificatif devra être présenté en début d'atelier.
- Nous demandons à récupérer l'entièreté des chèques en début d'année, bien que les dépôts soient échelonnés sur l'année, à chaque début de trimestre.
- Nous ne réalisons pas de pré-inscription.
- Les 2 premières séances de l'activité sont offertes. Les inscriptions s'effectuent lors des 1ères séances à la rentrée, elles doivent être complètes et achevées pour la 3ème séance.

**DROIT À L'IMAGE :**     **Oui**                       **Non**

*Publication de photos où figure mon enfant (presse locale, programme, site internet, réseaux sociaux).*

**FACTURE :** Avez-vous besoin d'une facture attestant du règlement des cotisations ?     **Oui**                       **Non**

**A Capdenac, le :**

**Signature des parents :**

Cadre réservé à l'association



Licence n° .....

DESIGNATION	MONTANT	REGLEMENT
Adhésion annuelle	18€	Espèces ou chèque à l'ordre de l'association « Derrière Le Hublot »
Cotisation annuelle	3 x 70€	Espèces ou 3 chèques (3x70€ trimestre) à l'ordre de l'association « Office Social et Culturel »

• Une charte de POP-UP est mise à votre disposition pour découvrir la palette de découvertes proposée par l'école des arts.

**CONTACTS :**



**Office Social et Culturel  
du Capdenacois**

2, Rue Polonceau 12700 CAPDENAC  
05 65 63 83 45 / 06 83 46 10 99  
officeculturelcapdenac@orange.fr  
<http://vieacapdenac.fr>



**Derrière Le Hublot**

Maison du Parc de Capèle 12700 CAPDENAC  
05 65 64 70 07 / 07 86 13 39 74  
mediation@derrierelehublot.fr  
[www.derrierelehublot.fr](http://www.derrierelehublot.fr)



Charte de POP-UP  
à télécharger sur  
[derrierelehublot.fr](http://derrierelehublot.fr)  
et [vieacapdenac.fr](http://vieacapdenac.fr)